

Plus d'un étudiant sur quatre exerce une activité rémunérée en Centre-Val de Loire

Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 92 • Octobre 2024

Début 2021, 73 600 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement du Centre-Val de Loire. Parmi eux, 28,0 % exercent une activité rémunérée en parallèle de leurs études. Depuis 2015, la part des étudiants qui occupent un emploi augmente, sous l'effet du développement de l'apprentissage. La part d'étudiants en emploi est globalement croissante avec le niveau de diplôme préparé. La part régionale est supérieure à la moyenne métropolitaine à chaque niveau de diplôme. Toutefois les proportions globales d'étudiants en emploi dans la région et en moyenne en métropole restent très proches, en raison d'une population étudiante davantage concentrée sur la préparation des diplômes de premier cycle en Centre-Val de Loire. Les « petits boulots » sans lien direct avec les études et appelés « jobs » étudiants représentent un emploi étudiant sur cinq. Les étudiants qui décohabitent sont en proportion plus nombreux à occuper un « job » étudiant, en particulier les femmes.

Début 2021 ([sources](#)), la région accueille 73 600 étudiants dans ses établissements d'enseignement ([définition](#)). Ils représentent une part moindre de la population qu'en France métropolitaine (2,9 % contre 4,3 %). Entre 2011 et 2021, le nombre d'étudiants dans la région a progressé de 16,3 % (contre 20,4 % en France métropolitaine). Le budget et les ressources des étudiants sont une composante importante de leurs conditions de vie et d'études. Au niveau national, les ressources moyennes mensuelles des étudiants s'élèvent à 1 129 euros en 2023 et les revenus d'activité représentent 27 % de ces ressources [[OVE National, septembre 2024](#)].

En plus de favoriser l'insertion professionnelle, l'alternance constitue également un moyen permettant aux étudiants de financer leurs études. À la suite des politiques volontaristes en faveur du développement de l'apprentissage [[Insee, juillet 2024 ; pour en savoir plus \(2\)](#)] les effectifs d'apprentis ont fortement augmenté dans la région (39 000 apprentis en 2022).

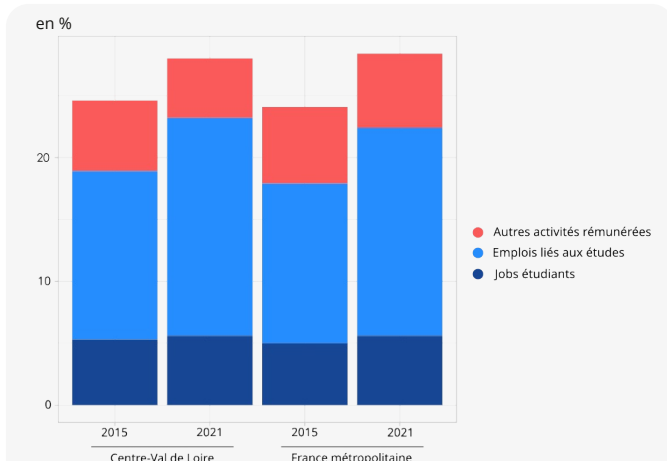
L'emploi étudiant est porté par l'apprentissage

Début 2021 en Centre-Val de Loire, plus d'un quart (28,0 %) des étudiants exercent une activité rémunérée en parallèle de leurs études (28,4 % en France métropolitaine). La majorité de ces activités rémunérées sont des emplois liés aux études ([définition](#)), c'est-à-dire partie intégrante de la formation. Ainsi, 17,6 % des étudiants sont en apprentissage, en stage rémunéré ou en emploi lié aux études de médecine (16,8 % en France métropolitaine). Ce ratio a augmenté de 4,0 points depuis 2015 ▶ [figure 1](#). Au moment du recensement, près de 90 % des emplois liés aux études sont des contrats d'apprentissage. Début 2021, plus d'un étudiant sur vingt de la région occupe un « job » étudiant ([définition](#)) (5,6 %, +0,3 point depuis 2015). Près de six de ces jobs étudiants sur dix sont des emplois sans limite de durée. La part des étudiants qui exercent d'autres activités rémunérées, incluant les contrats doctoraux et les contrats de professionnalisation, est légèrement inférieure (4,8 %, -0,9 point depuis 2015). Une majorité de ces activités sont également sans limite de durée. Au total, 6,0 % des étudiants exercent un emploi sans limite de durée.

Une part plus importante d'emplois étudiants à chaque niveau de diplôme

La région se distingue par une population étudiante moins diplômée en moyenne, en lien avec une offre de formation relativement moindre qu'à l'échelle nationale aux niveaux les plus élevés. Ainsi, seuls deux

► 1. Part d'étudiants exerçant une activité rémunérée



Champ : Étudiants de 16 à 29 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2015 et 2021, exploitation complémentaire.

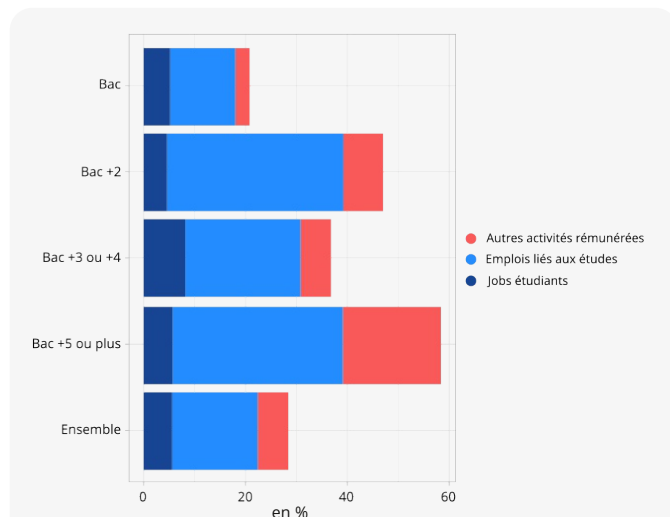
étudiants sur dix sont détenteurs d'un bac +3 ou plus contre trois étudiants sur dix en France métropolitaine. En outre, seules 2 % des formations de Master accessibles sur la plateforme *Mon Master* sont situées dans la région (164 sur 8 081 pour la campagne 2024), alors que son poids démographique dans la tranche d'âge des 15-29 ans est près de deux fois supérieur (3,5 %). Cependant, les étudiants de la région suivent en proportion davantage qu'en France métropolitaine des formations courtes professionnalisantes telles que les BTS, DUT/BUT ou les formations dans le secteur sanitaire et social. En Centre-Val de Loire, la part des étudiants qui occupent un emploi est supérieure au niveau métropolitain pour chaque niveau de diplôme. Le type d'emploi et la part des étudiants en emploi varient selon le plus haut diplôme détenu. Parmi les titulaires d'un bac +5 et plus, près de six étudiants sur dix exercent une activité rémunérée (58,4 % contre 53,4 % en France métropolitaine). Cette part est près de trois fois supérieure à celle des étudiants avec comme plus haut diplôme le baccalauréat ▶ [figure 2](#).

En outre, la région arrive dans le peloton de tête des régions où les étudiants exercent le plus un emploi lié aux études. Ces emplois

représentent 62,8 % de l'ensemble des emplois occupés par les étudiants. Un tiers des étudiants détenteurs d'un bac +5 et plus sont en emploi lié aux études (soit 21 points de plus que les étudiants n'ayant que le bac).

Les jobs étudiants représentent un emploi étudiant sur cinq. Cette proportion est plus élevée pour les étudiants diplômés au maximum d'un bac +3 ou bac +4 (22,3 %).

► 2. Part d'étudiants exerçant une activité rémunérée selon le niveau de diplôme en 2021



Note : Parmi les 51 600 étudiants en Centre-Val de Loire diplômés au maximum du baccalauréat, 5,2 % occupent un job étudiant au début de l'année 2021.

Champ : Étudiants de 16 à 29 ans en Centre-Val de Loire.

Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation complémentaire.

Plus de jobs étudiants en proportion chez les décohabitants

Les jobs étudiants sont un moyen pour les étudiants de financer leurs études et de prendre progressivement leur autonomie vis-à-vis de leur famille (logement, voiture, etc.). Toutefois, ces jobs peuvent représenter une contrainte forte et nuire à la réussite des étudiants. Les cursus les plus exigeants (classes préparatoires, médecine, etc.) sont de fait peu compatibles avec l'exercice d'un job étudiant [IGAENR, septembre 2019].

► Définitions

Un **étudiant** est un jeune de 16 à 29 ans diplômé au moins du baccalauréat et déclaré comme inscrit dans un établissement d'enseignement, que ce soit sa situation principale ou non.

Il occupe un **« job » étudiant** s'il déclare que sa situation principale est d'être en études et qu'il a un emploi à temps partiel qui n'est ni en apprentissage, ni en stage et dont le métier n'est pas dans la famille professionnelle des médecins (internes et externes en médecine).

Il occupe un **emploi lié aux études** s'il est en stage rémunéré, en apprentissage, en internat ou externat de médecine.

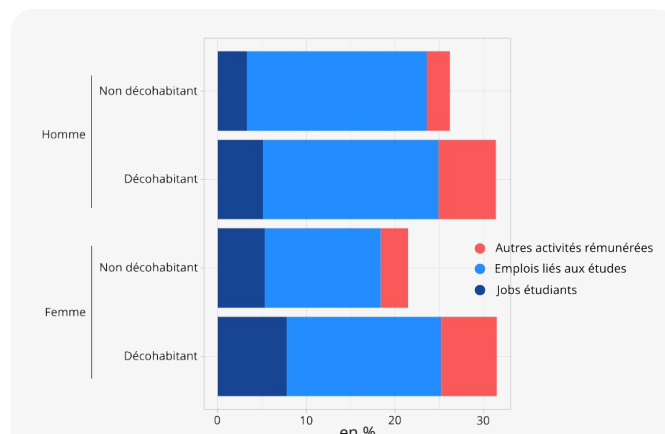
Les autres emplois (dont les contrats de professionnalisation, les contrats doctoraux uniques...) sont regroupés dans la catégorie **« autres activités rémunérées »**.

► Sources

Le recensement de la population (RP) 2021 permet de connaître la situation au moment de la réponse à cette enquête réalisée en janvier et février de chaque année. Il ne permet donc pas de dénombrer l'ensemble des emplois tout au long de l'année scolaire. Les activités occasionnelles et les jobs d'été sont par nature hors champ. Ainsi, les résultats diffèrent de ceux d'autres sources de la statistique publique sur le sujet.

En Centre-Val de Loire, le phénomène de décohabitation des étudiants est plus marqué qu'en France métropolitaine (55,1 % des étudiants contre 49,8 %). Les étudiants qui décohabitent occupent plus souvent un job étudiant (6,6 % contre 4,4 % pour les étudiants qui habitent chez leurs parents). Cette part est plus élevée pour les étudiants diplômés au maximum d'un bac +2 ou d'un bac +5 et plus. Les étudiantes sont plus nombreuses à décohabiter (56,8 % contre 53,1 % de leurs homologues masculins). Par ailleurs, celles qui décohabitent occupent plus fréquemment un job étudiant (7,8 % contre 5,1 % des étudiants décohabitants) ► **figure 3**.

► 3. Part d'étudiants exerçant une activité rémunérée selon le mode de cohabitation et le sexe en 2021



Lecture : 7,8 % des étudiantes qui décohabitent occupent un job étudiant début 2021.

Champ : Étudiants de 16 à 29 ans en Centre-Val de Loire.

Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation complémentaire.

Les jobs étudiants sont le plus souvent des métiers de caissier (17,3 % des jobs étudiants), de vendeur (11,8 %) ou d'employé de l'hôtellerie-restauration (11,1 %). Les étudiantes exercent plus fréquemment que leurs homologues masculins le métier de caissier (20,3 % contre 11,6 %) ou d'assistante maternelle y compris le baby-sitting (4,9 % contre 0,3 %). À l'inverse, les étudiants occupent un peu plus souvent un job d'ouvrier non qualifié de la manutention : 8,0 %, contre 6,1 % des étudiantes. ●

Thibaud Fégar, Boris Ménard (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [Insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour en savoir plus

- Belghith F., Bugeja-Bloch F., Couto M-P., Ferry O., Patros T., "La crise dans le rétroviseur ? Panorama des conditions de vie étudiantes en 2023", *OVE Infos* n° 48, septembre 2024.
- Movellan J-B., Piraux É., "6 800 femmes apprenties de plus en quatre ans", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 114, juillet 2024.
- Hilary S., Lefèvre L., Pen L., "Les « jobs » étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois de serveurs, caissiers ou vendeurs", *Insee Focus* n° 322, mars 2024.

► Champ

Jeunes de 16 à 29 ans diplômés au moins du bac et déclarés comme inscrits dans un établissement d'enseignement (supérieur ou non) habitant en France métropolitaine. Les bacheliers retournant dans l'enseignement scolaire sont donc comptabilisés ici bien qu'ils ne soient pas étudiants dans le supérieur.

